

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'AUTHION ET DE SES AFFLUENTS





COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

SOMMAIRE	
PRÉAMBULE	•3
E TERRITOIRE	•4
E SMBAA	•6
E FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL	•8
T LE SAGE?	•10
E RÔLE DU DÉLÉGUÉ	•12
'ÉQUIPE TECHNIQUE	•13
CONTACTS DES DÉLÉGUÉS	•14



PRÉAMBULE

POURQUOI CE GUIDE?

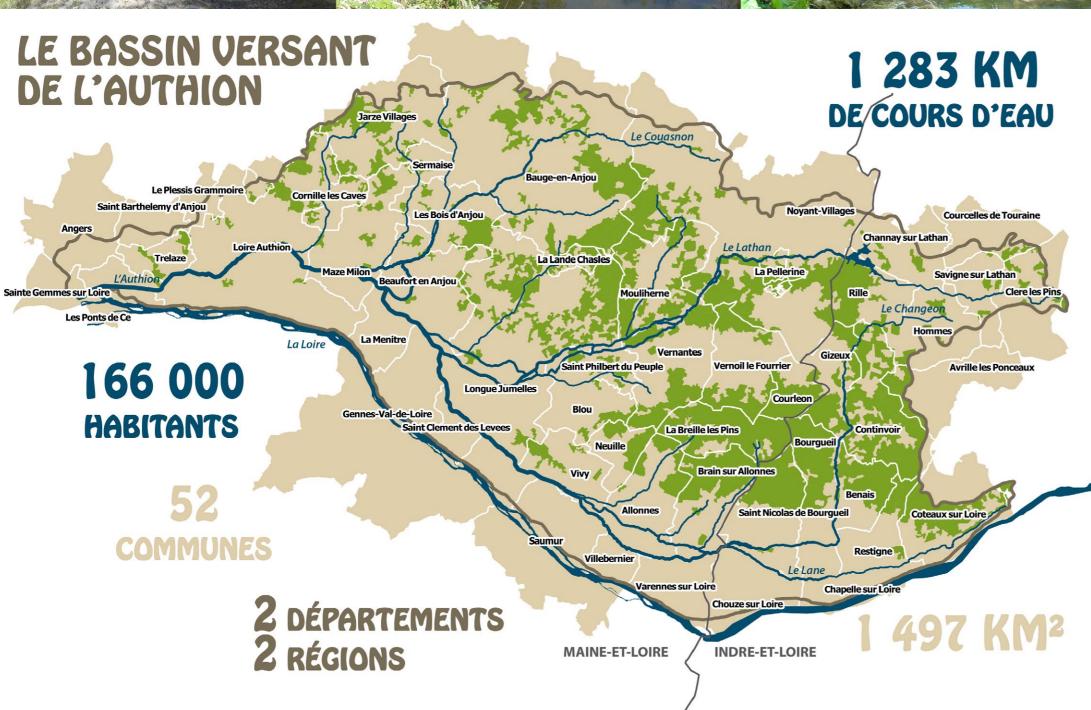
Face aux enjeux du bassin versant de l'Authion, que l'on soit propriétaire riverain, élu, agriculteur, pêcheur ou simple habitant, **la gestion et la préservation de la ressource en eau** sont au cœur de nos préoccupations.

L'élu de proximité est un élu de territoire engagé par ses décisions pour **l'intérêt général**. En choisissant d'être délégué(e) du SMBAA, vous inscrivez votre action dans les projets du syndicat qui dépassent les limites de votre commune ou de votre communauté de communes. Contribuer à cette dynamique, c'est participer à l'efficacité de l'action publique et augmenter les capacités d'intervention de votre collectivité qui en tirera les bénéfices grâce aux compétences propres du SMBAA.

C'est dans ce contexte que le syndicat a souhaité éditer ce guide pratique à l'usage des élu(e)s sensibles aux enjeux aquatiques et souhaitant s'engager dans ce syndicat. Il présente les **missions et le fonctionnement du SMBAA** et vous permettra de mieux connaître et comprendre ses actions et son fonctionnement.







L'Authion, affluent en rive droite de la Loire, est un cours d'eau de plaine marqué par une très faible pente. Il déroule son cours sur 61 km depuis sa source issue de la confluence du Changeon et du Lane (en Indre-et-Loire) jusqu'à sa confluence avec la Loire à Saintes-Gemmes-sur-Loire. Il possède de nombreux affluents dont les principaux sont :

O Le Couasnon :

Des affluents : le Brocard, l'Altrée, le Tarry, le Rochette et le Brené

Un bassin versant de 282 km²

Un linéaire de cours d'eau de 273 km

O Le Lathan:

Des affluents : la Riverolle, la Boudardière, le Graboteau et la Curée

Un bassin versant de 474 km²

Un linéaire de cours d'eau de 416 km

\rightarrow Le Changeon :

Des affluents : le Graffin, le Gravot, le Pontarinet la Mitaine

Un bassin versant de 168 km²

Un linéaire de cours d'eau de 91 km

O Le Lane:

Des affluents : le Douet, la Marche, le Baignoux et le Petit Lane

Un bassin versant de 99 km²

Un linéaire de cours d'eau de 84 km



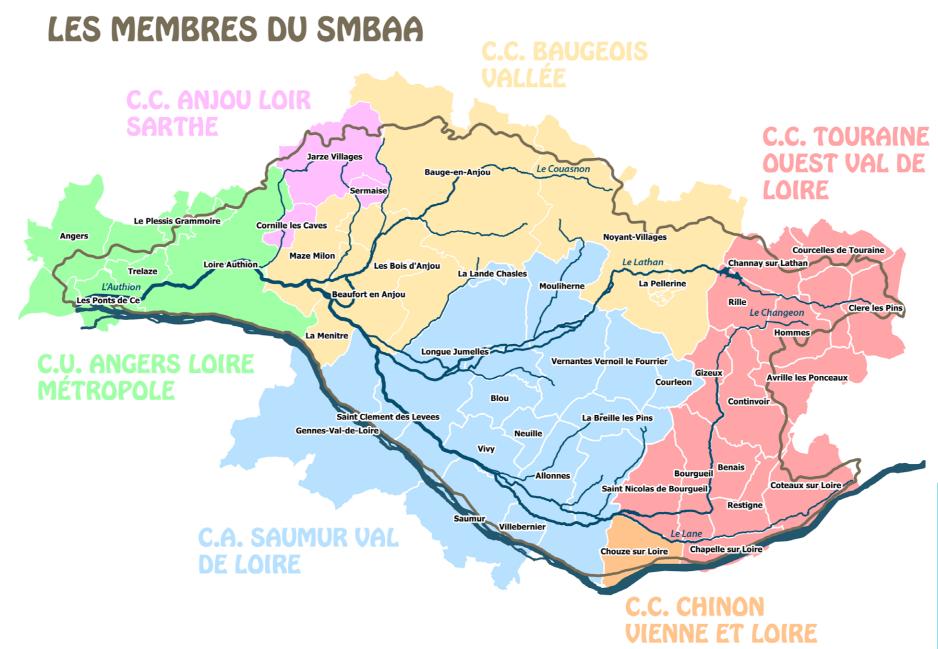
QUI SOMMES NOUS?

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) est une collectivité territoriale créé le 1 janvier 2015 à la suite de la fusion des 5 anciens Syndicats de cours d'eau du territoire :

- Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Couasnon,
- Syndicat Intercommunal du Bassin du Lathan,
- Syndicat Intercommunal pour l'Entretien du Lathan et de ses Affluents.
- Syndicat Intercommunal du Haut Lathan,
- Syndicat Mixte Loire Authion.

En 2019, le SMBAA est devenu, suite à l'adhésion du SIACEBA (Syndicat intercommunal d'aménagement des cours d'eau du bassin de l'Authion) et au portage du SAGE, la structure unique du bassin versant de l'Authion. Ce statut a permis d'envisager une gestion des cours d'eau à une échelle cohérente : le bassin versant de l'Authion.

Le SMBAA a donc pour mission de participer à la **gestion équilibrée et durable** de la ressource en eau, à la préservation et à la restauration du bon état écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques, ainsi qu'à la prévention des inondations afin de **mieux répondre aux enjeux** présents sur le territoire dans le cadre de l'intérêt général.



Le **financement** du Syndicat estassuré par les contributions de ses **membres** ainsi que par les subventions de ses **partenaires institutionnels:**













Ces financements sont souvent liés à la mise en œuvre d'outils spécifiques. Parmi ces outils, on retrouve sur le bassin versant de l'Authion : le Contrat Territorial Eau (CT Eau) ; les Appels à Projets ; le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) ; le programme LIFE REVERS'EAU.

LE FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL



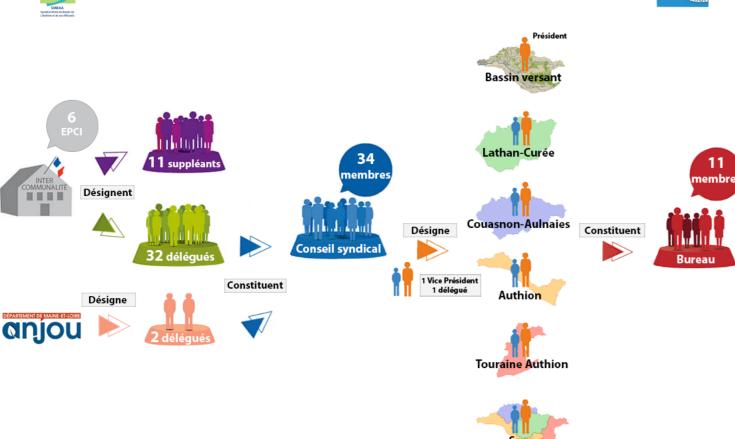
LE CONSEIL SYNDICAL

Le SMBAA est administré par un conseil syndical composé de **34 délégués titulaires et 11 délégués suppléants** désignés par les assemblées délibérantes de ses membres. Le conseil syndical se réunit plusieurs fois par an afin d'approuver les orientations de gestion, de décider des travaux nécessaires et de voter le budget.



FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'AUTHION ET DE SES AFFLUENTS





LE BUREAU DU CONSEIL SYNDICAL

Le conseil syndical élit le Bureau, qui est composé du **Président du Syndicat, des 5 Vice-présidents** (1 Vice-Président par commission géographique et 1 Vice-Président pour le SAGE Authion) et de 5 délégués. Il a pour vocation de préparer et discuter des décisions qui seront votées en conseil syndical.

LA COMMISSION COMMUNICATION

Une Commission Mixte Communication a été créée le 10 Avril 2018. Celle-ci s'est vue confier le soin de définir une stratégie de communication nécessitant l'élaboration d'un **plan de communication**. La CLE a conscience que la communication et la sensibilisation qu'elle mettra en place sera un gage de la **réussite de sa politique**. Cette commission est composée d'élus du SMBAA et de la CLE du SAGE Authion, de représentants d'association et du personnel technique du SMBAA.

LES COMMISSIONS GÉOGRAPHIQUES ET LEURS MISSIONS

Afin de maintenir un lien fort entre les élus locaux, les riverains et le syndicat, 4 commissions géographiques, composées de « référents eau » élus ou non, sont organisées autour de 4 sousbassins.

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) réalise une gestion différenciée sur le bassin versant de l'Authion.



La gestion et l'entretien mécanique des cours d'eau, affluents et fossés du RSTRI;

Touraine - Authion

La préservation, régulation ou restauration hydrologique pour améliorer l'écoulement des cours d'eau

LES PRINCIPALES MISSIONS SUR LES AFFLUENTS DE L'AUTHION :

- La préservation ou restauration des caractères hydrologiques ou géomorphologiques des cours d'eau ;
- La restauration, préservation et valorisation des milieux aquatiques et de la biodiversité ;
- L'amélioration et la préservation de la qualité de l'eau des rivières ;
- La préservation, l'animation et la concertation en matière de gestion de la ressource en eau ;
- Le portage, l'animation et la mise en œuvre du SAGE Authion ;
- La prévention des inondations à l'échelle locale ;
- La communication et la sensibilisation de la population du bassin versant sur la thématique « eau et milieux aquatiques ».

LA COMMISSION AGRICOLE

Afin de faciliter le suivi et la mise en œuvre du **programme d'actions** en faveur de la **reconquête de la ressource en eau** (réduction des pollutions agricoles et transferts, économies d'eau pour l'irrigation...) du CT Eau, une commission agricole sera mise en place courant 2020. Celle-ci sera composée d'élus et de représentants d'agriculteurs et sera co-animée par les animateurs dédiés du SMBAA et de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire.

ET LE SAGE?



Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est le document de planification pour une politique de gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin versant. Il s'inscrit dans la ligne directrice du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire-Bretagne, qu'il décline et précise à l'échelle locale.

Le SAGE est un document élaboré par les acteurs locaux (élus, usagers, associations, représentants de l'Etat, ...) réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE). Ces acteurs locaux établissent un projet pour une gestion concertée et collective de l'eau. La CLE a ciblée 5 enjeux pour le bassin de l'Authion:

QUANTITÉ MILIEUX AQUATIQUES QUALITÉ INONDATIONS Gérer globalement la Protéger et restaurer la Améliorer la qualité des Prévenir le risque Porter, faire connaître et d'inondation dans le Val ressource pour assurer morphologie des cours eaux souterraines et la pérennité de tous les superficielles d'eau et les zones d'Authion usages humides de manière différenciée sur le

ENJEUX

La CLE

bonne application du SAGE et à la mise

en place des actions.

SMBAA

Structure porteuse du SAGE

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion

et de ses Affluents

Réalisation d'études, travaux,

communication et appui technique

aux maîtres d'ouvrage.

Commission Locale de l'Eau Elabore, révise et suit l'application **OUGC** SAGE, organise la démarche, veille à la

Organisme Unique de Gestion Collective

Gère l'attribution et le suivi des consommations et des prélèvements des collectifs.

Le SYDEVA

SYndicat mixte pour le **DE**eloppement agricole de la **V**allée de l'**A**uthion

Gère des volumes d'eau entrants (irrigation) et sortants. Est propriétaire des stations de pompages et des principaux ouvrages hydrauliques

C'est une Commission créée par le Préfet coordonnateur chargée d'élaborer de manière collective le SAGE, de le réviser et de suivre son application. La CLE organise la démarche sous tous ses aspects : déroulement des étapes, validation des documents, arbitrage des éventuels conflits, mais aussi suivi de la mise en œuvre.

LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Une fois le SAGE adopté, elle veille à la bonne application des préconisations et des prescriptions inscrites dans le SAGE, ainsi qu'à la mise en place des actions.

La CLE du SAGE du bassin versant de l'Authion se compose de 52 membres répartis en 3 collèges :

- Desélus locaux représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements (29 membres).
- Des représentants locaux des usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles, et associations (15 membres).
- Des représentants de l'Etat et de ses établissements publics (10 membres).





PARTENAIRES

GOUVERNANCE

appliquer le SAGE

Techniques et financiers

Encadrement et accompagnement de l'élaboration et de la mise en oeuvre du SAGE. Instruit et veille à la conformité. Concertation, appui technique et financier (Agence de l'Eau, Régions, Départements, Collectivités, association, services de l'Etat. ...)

LE RÔLE DU DÉLÉGUÉ



Le délégué du SMBAA est le **principal interlocuteur entre le Syndicat et l'environnement extérieur.** Il s'agit de l'élément clé pour agir efficacement sur la reconquête des milieux aquatiques et de la ressource en eau sur le territoire de l'Authion dans le cadre de l'intérêt général. Pour cela, le délégué :

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Est informé sur les projets en lien avec la ressource en eau, de sa commune ou de son EPCI;

Informe sur la réglementation, les bonnes pratiques et les différentes actions du syndicat

Porte à connaissance et explique les actions du SMBAA

RIVERAINS / USAGERS

Est informé des problèmatiques rencontrées par les riverains ;

Informe sur la réglementation, les bonnes pratiques et les différentes actions du syndicat ;

Engage une concertation sur les projets à venir ;

Participe aux échanges sur les projets en cours et à venir.

DÉLÉGUÉ

Vote: les orientation de gestion, le budget, les programmes d'actions...

Informe des problèmes soulevés par les riverains

Restitue les projets de sa collectivité territoriale en lien avec l'eau

Propose des modalités de gestion des cours d'eau, des programmes d'actions, de travaux...

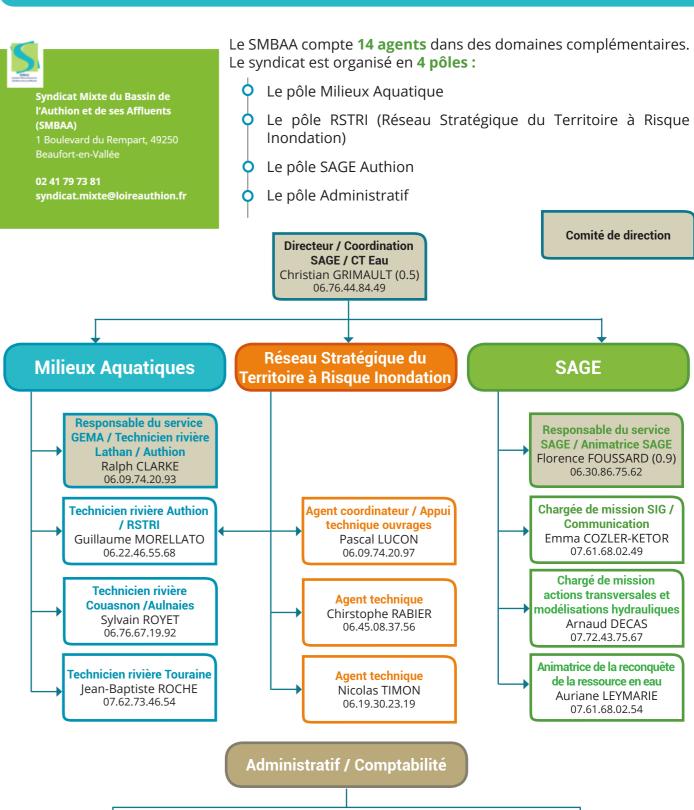
Veille à la mise en oeuvre des programmes d'actions et de travaux.

Participe à la communication et à la concertation locale du bassin

SMBAA



L'ÉQUIPE TECHNIQUE



Rédactrice territoriale

Christine GUILLOT

02.41.79.73.81

Agent administratif

Audrey BAZGARRA (0.9)

LES DÉLÉGUÉS





PRÉNOMS	NOMS
JEANNICK	CANTIN
CHRISTOPHE	CARDET
PIERRE YVES	DEMION
ISABELLE	DEVAUX
JEROME	HARRAULT
THIERRY	LHUILLIER
LAURENT	NIVELLE
THIERRY	PAPOT
PATRICE	PEGE
JEAN PHILIPPE	RETIF
CHRISTIAN	RUAULT



PRÉNOMS	NOMS
FRANCIS	CHAMPION
JEAN-CLAUDE	CHAUSSEPIED
JEAN JACQUES	FALLOURD
PATRICK	LABORDE
MICHEL	LEBRETON
JEAN MICHEL	MINAUD
FRANCK	RABOUAN

ANJ*U LOIR & SARTHE

PRÉNOMS	NOMS
JEAN PIERRE	BEAUDOIN
PAUL	RABOUAN



PRÉNOMS	NOMS
PIERRE	DAVID



Val de Loire	
PRÉNOMS	NOMS
BENOIT	BARANGER
XAVIER	DUPONT
ISABELLE	MELO
STEPHANIE	RIOCREUX



PRÉNOMS	NOMS
WILLIAM	BOUCHER
SEBASTIEN	BOUSSION
PIERRE NOEL	MEIGNAN
PAUL	OPREA
JEAN PAUL	PAVILLON
JEAN CHARLES	PRONO
DIDIER	ROUGER



PRÉNOMS	NOMS
MARIE PIERRE	MARTIN
MARIE FRANCE	RENOU

LÉGENDE, MEMBRES DU BUREAU

Président
Vice-Présidents
Délégués

















Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou